



**Journée Pacte Climat**  
Workshop Électromobilité

# Workshop Électromobilité

## Contenu et déroulement



### Contenu:

#### **Axe 1: Faciliter l'accès à l'électromobilité par une meilleure infrastructure de charge et mobiliser les citoyens et les entreprises**

- Mise à disposition de surfaces pour la mise en place de l'infrastructure de charge
- Développement urbanistique et électromobilité
- Partenariats actifs de la commune avec les entreprises
- Commerce et électromobilité

#### **Axe 2: Gestion de la flotte communale, électrification du transport public et scolaire**

- Électrification de la flotte opérationnelle de la commune: aspects organisationnels et financiers
- Définition des besoins, choix de voitures de service (flotte opérationnelle) de la commune et organisation de l'utilisation
- Cahier de charges et critères de choix (internes ou pour marchés publics)
- Organisation de la charge des véhicules pour ces prestations

# Workshop Électromobilité

## Contenu et déroulement



### Présentations préliminaires

- Outil de mise à disposition de surfaces pro-charging.lu (Yann Trausch, Klima-Agence)
- Écosystème de charge et aides pour entreprises, Situation Chargy (Xavier Hansen, Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire)
- Acquisition de véhicules et contrats de service (Gilles Caspar, Ministère de la Mobilité et des Travaux publics)
- Catalogue de mesures du Pacte Climat: Relations avec l'électromobilité (Gilbert Théato, Klima-Agence)

### Méthodologie du workshop

- Quatre groupes de discussion à max. 10 participants
- Un axe par groupe (chaque axe est donc discuté dans deux groupes)
- Réflexion individuelle **(5')**, Discussion sur les défis, obstacles et actions **(25')**
- Désignation d'un rapporteur, synthèse et priorisation d'actions et de mesures retenues **(20')**
- Présentation des résultats aux autres groupes **(4x3')**



# Acquisition de véhicules et contrats de service

Klimapaktdag 2022

Gilles Caspar



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

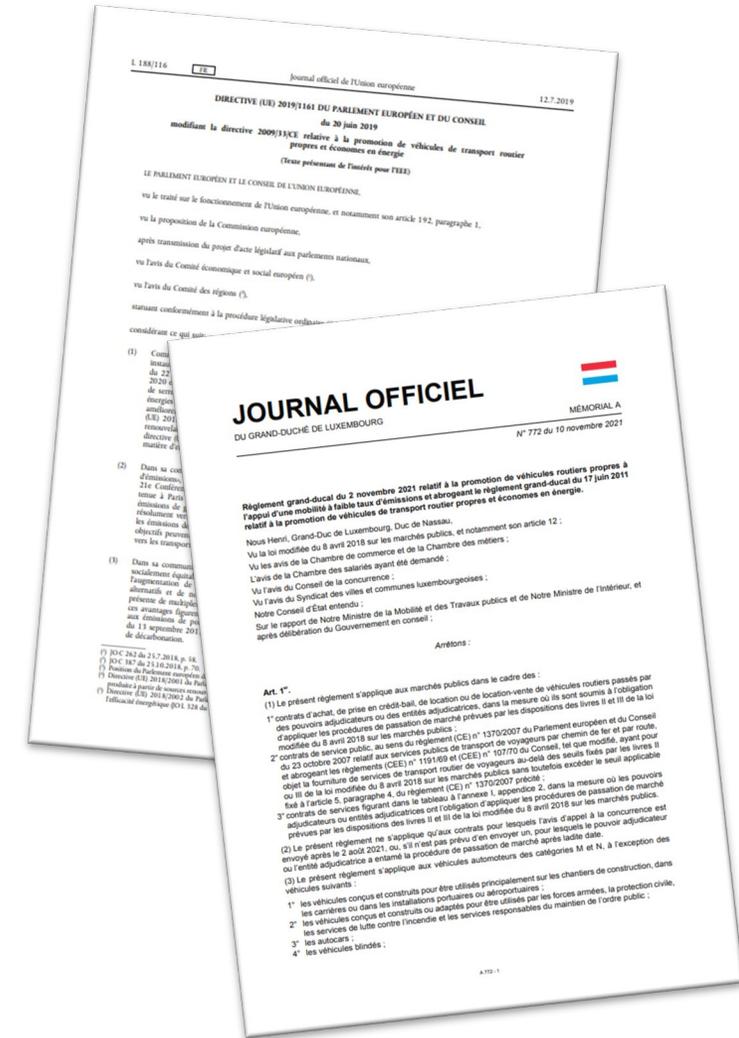
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Département des transports

# Clean Vehicles Directive



- Directive (UE) 2019/1161 modifiant la directive 2009/33/CE relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie <https://gd.lu/7v2wWS>
- Introduction d'**objectifs minimaux** en matière de marchés publics de **certaines véhicules de transport routier** afin de **promouvoir et de stimuler le marché des véhicules propres et économes en énergie** et d'augmenter la contribution du secteur des transports aux politiques menées par l'Union dans les domaines de l'environnement, du climat et de l'énergie.
- Règlement grand-ducal du 2 novembre 2021 relatif à la promotion de véhicules routiers propres à l'appui d'une mobilité à faible taux d'émissions <https://gd.lu/cVd3qv>





## Acteurs -> Art.2 (2) 1°-2°

- pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices

## Contrats -> Art.1<sup>er</sup> (1)

- contrats d'achat, de prise en crédit-bail, de location ou de location-vente de véhicules routiers
- contrats de service public de transport de voyageurs par chemin de fer et par route
- contrats de services figurant dans le **tableau**

## Seuils -> Art.1<sup>er</sup> (1)

- 140.000€ HTVA autorités publiques centrales
- **215.000€ HTVA pouvoirs adjudicateurs sous-centraux**

Code CPV	Description
60112000-6	Services de transport routier public
60130000-8	Services spécialisés de transport routier de passagers
60140000-1	Transport non régulier de passagers
90511000-2	Services de collecte des ordures
60160000-7	Transport routier postal
60161000-4	Services de transport de colis
64121100-1	Services de distribution de courrier
64121200-2	Services de livraison de colis



## Véhicules propres -> Art.2

- Véhicules légers (M1, M2, N1):  $\leq 50\text{g CO}_2$  et à partir de 2026  $0\text{g CO}_2$
- Véhicules utilitaires lourds (M3, N2, N3) -> carburants alternatifs (BEV, FCEV, PHEV, CNG, LNG, LPG,...)
- Véhicules utilitaires lourds à émission nulle (M3, N2, N3) -> BEV et FCEV

## Exemptions -> Art.1 (3)

- autocars, forces de l'ordre, M1 accessibles en fauteuil roulant,...

## Objectifs minimaux (2021-2025, 2026-2030,...) -> Art.3

- 38,5% véhicules légers (M1, M2, N1)
- 10% N2 ou N3 et 15% à partir de 2026
- 45%\* M3 (autobus) et 65%\* à partir de 2026

\*la moitié par M3 (autobus) à émission nulle



*Bus électrique de l'AVL (Modu 2.0)*



# Acquisition de véhicules et contrats de service

Klimapaktdag 2022

Gilles Caspar



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
*Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics*

Département des transports



# Mobilité électrique

Klimapaktdag 2022

Xavier Hansen



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

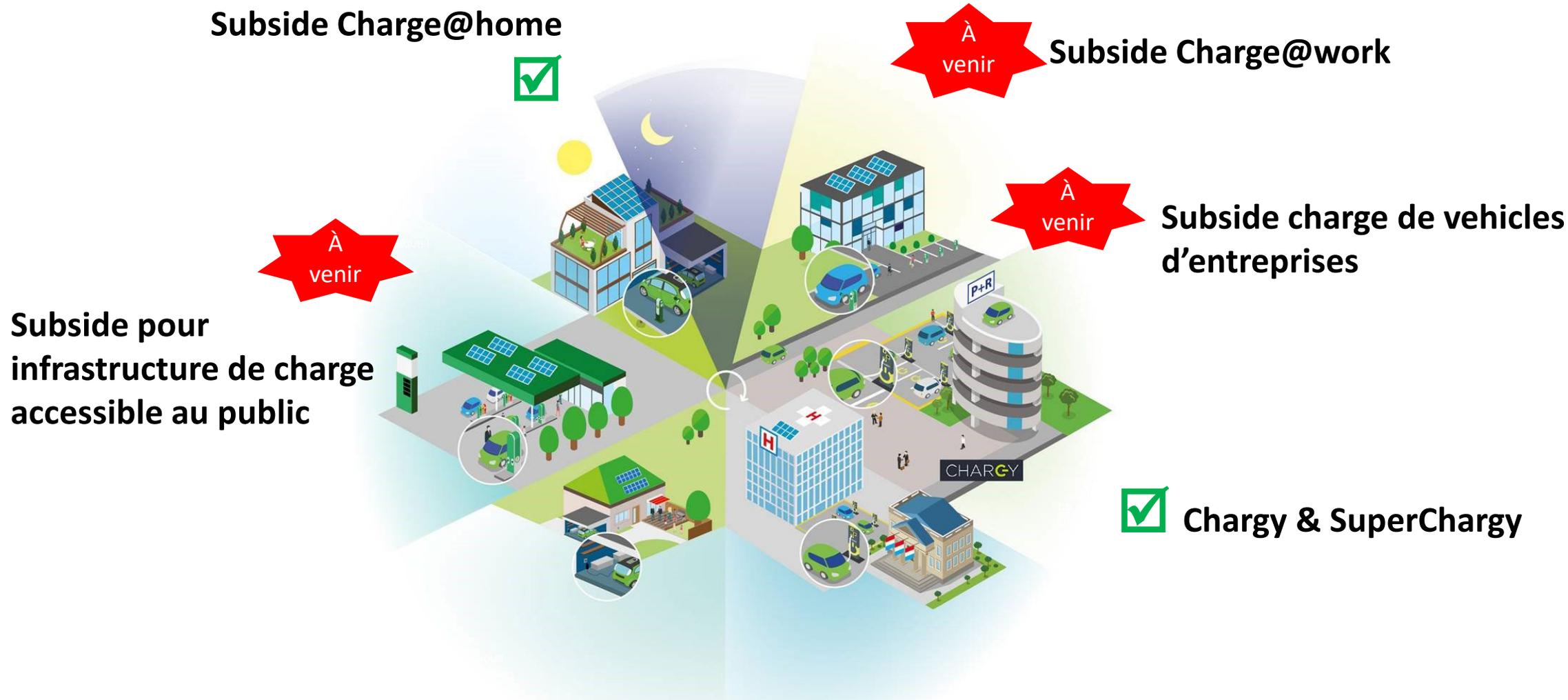
Ministère de l'Énergie et de  
l'Aménagement du territoire

Département de l'énergie

# Un écosystème de charge complet



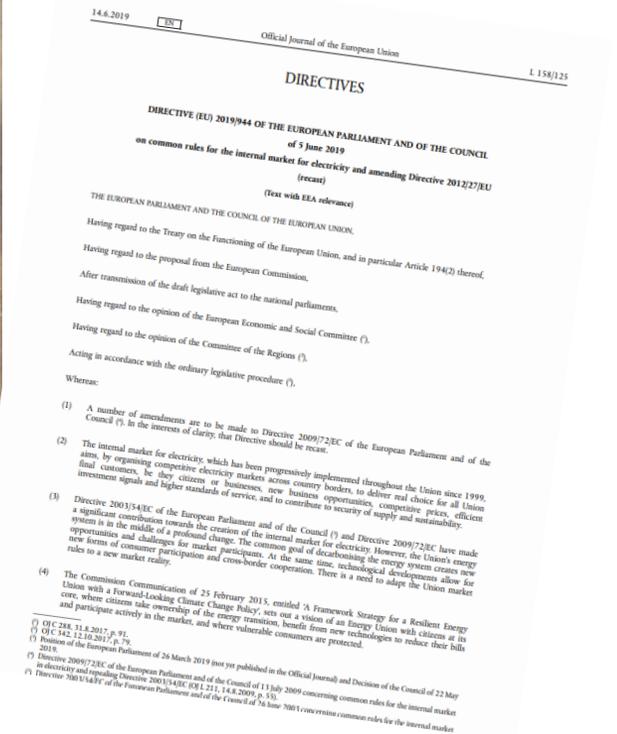
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



# Evolution du système Chargy



- Chargy est un infrastructure de base mise en place par le gestionnaires de réseau qui a vocation d'être **ouverte** et de couvrir **l'ensemble du territoire nationale**
- Suite à l'évolution du cadre légal européen des **changement** sont **possibles, sans changer cette vocation**
- Le système Chargy est **limité à 800 bornes**





## Axe 1 – Appels à projets

Mise en concurrence pour projets d'une certaine envergure

Accessible au public 24/7:  
max 50%

Accessible 5 j/semaine  
10h/jour:  
max 40%

Flottes/  
Charge@work:  
max 30%



## Axe 2 – Régime pour PME

Subside sur demande simple pour PME

Smart charging:  
+10%

Petites entreprises: max 40%

Moyennes entreprises: max 30%

Renforcement réseau: max 60%



- Les communes ne sont pas directement éligible pour cette aide destinée aux entreprises
- Les communes peuvent collaborer avec ces entreprises pour déployer des bornes sur terrains communaux en ligne avec le concept de mobilité de la commune
- Des documents types pour organiser la mise à disposition de terrains seront mis à disposition



# **Journée Pacte Climat**

## **Workshop Électromobilité**

# Lien de l'électromobilité avec le Pacte Climat

## Extrait du catalogue de mesures



**Les mesures suivantes valorisent les efforts des communes dans le domaine de l'électromobilité :**

Au niveau stratégique:

### **1.2.2 Planification de la mobilité et de la circulation**

- La commune crée un concept de mobilité global aux fins d'une mobilité cohérente et durable basée sur une planification spatiale et de développement en fonction des besoins [...]
  - Infrastructure de charge pour l'électromobilité
  - Promotion conséquente de l'électromobilité.

### **1.3.1. Instruments de l'aménagement territorial**

- Les règlements de construction (PAG, PAP et règlement sur les bâtisses) pour les propriétaires reposent sur la stratégie énergétique et climatique de la commune ainsi que sur les instruments de planification communale/régionale ( [...] planification de la mobilité, etc.).  
Ils comprennent des mesures en matière [...] de mobilité durable.
  - Promotion des infrastructures de recharge pour l'électromobilité dans les espaces publics.

# Lien de l'électromobilité avec le Pacte Climat

## Extrait du catalogue de mesures



### 1.3.2 Développement urbain et rural innovant

- Dans l'urbanisme, les projets de construction, les concours d'architecture et la vente ou la location à long terme de terrains et bâtiments communaux, la commune prend en compte la planification énergétique, la planification de la mobilité et du développement urbain, [...]
- Promotion de l'électromobilité conformément au concept de mobilité de la commune
- Réserve d'espace destiné aux infrastructures de recharge pour l'électromobilité [...].

Au niveau des bâtiments communaux :

### 2.1.3 Concept de rénovation

- Sur la base de l'inventaire, la commune élabore un plan de rénovation à moyen et à long terme pour l'ensemble de ses bâtiments à potentiel d'économies [...].
- Équipement du bâtiment doté d'une infrastructure de recharge intelligente pour la mobilité électrique.

# Lien de l'électromobilité avec le Pacte Climat

## Extrait du catalogue de mesures



Au niveau de projets de mobilité concrets :

### 4.1.2 Véhicules communaux

- La commune accorde une attention particulière à l'utilisation efficace des véhicules et à la consommation de carburant dans ses propres véhicules.  
Elle fait preuve d'exemplarité au moyen de l'électrification de sa flotte.
  - Acquisition de véhicules à émission zéro (VEB/VEHR) [...], Lors de la mise en concurrence de contrats de leasing, de location ou de services au sens du RGD relatif à la promotion de véhicules routiers propres à l'appui d'une mobilité à faible taux d'émissions les valeurs indicatives minimales suivantes sont définies [...].
  - Ces valeurs indicatives sont également prises en compte pour les commandes qui sont inférieures à la limite de l'offre.
  - Mise à disposition de points de charge accessibles au public, qui peuvent être utilisés par les véhicules municipaux ainsi que par les voitures privées grâce à une connexion ChargyOK.
  - Participation à l'appel d'offres central pour les véhicules électriques organisé une fois par an par le Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics.
  - *Indicateur-clé: Part des véhicules électriques dans le parc des véhicules communaux.*

# Lien de l'électromobilité avec le Pacte Climat

## Extrait du catalogue de mesures



Au niveau de projets de mobilité concrets :

### 4.2.1 Gestion du stationnement

- La commune met en place une gestion du stationnement ciblée et basée sur les besoins, en tenant compte de la stratégie de mobilité durable.
  - Création d'options de recharge compatibles « Chargy Ok » pour les véhicules électriques.
  - Équipement des parkings couverts avec des options de charge intelligente.

### 4.4.2 Transport public

- La commune garantit une grande qualité du transport public et s'engage en faveur de son amélioration continue.

### 4.5.1 Promotion de la mobilité durable

- La commune assure un marketing de la mobilité actif et régulier pour une mobilité efficace et durable et vise des échanges réguliers avec la population ainsi qu'avec les entreprises et associations locales. L'offre est adaptée à différents groupes cibles.
  - Informations sur les véhicules efficaces (y compris l'électromobilité).

# Lien de l'électromobilité avec le Pacte Climat

## Extrait du catalogue de mesures



Au niveau de la collaboration avec leurs citoyens:

### 6.4.2 Citoyens

- La commune informe, sensibilise et motive les citoyens pour qu'ils intègrent les critères énergétiques et climatiques dans leur prise de décision afin de parvenir à un niveau de vie durable. [...]

### 6.5.1 Service de conseil en énergie, mobilité, [...]

- La commune propose à sa population un service consultatif complet et facilement accessible sur tous les thèmes liés au Pacte Climat. [...]

### 6.5.3 Soutien financier

- [...] Les subventions communales respectent les principes et les critères de qualité des programmes nationaux de subventions.

**Gilbert Théato**  
gilbert.theato@klima-agence.lu  
klima-agence.lu

Klima-Agence G.I.E.  
R.C.S. Luxembourg C84



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG